

Fiche pratique n°1

Avant de commencer vos recherches...

Abordons quelques notions afin que vous puissiez entreprendre au mieux vos recherches. Ces notions vous permettront d'appréhender la constitution et la conservation des fonds d'archives.

L'archivistique, qui se définit comme étant la science de la gestion des archives, est une discipline reposant sur quelques grands principes régissant les archives publiques.

L'un de ces principes fondamentaux est celui du respect des fonds. Il consiste à respecter le classement des documents en fonction de leur origine ou de leur producteur.

Le respect des fonds implique trois autres notions, qui sont :

- Le respect de la provenance : on ne mélange pas des fonds de provenance différente ;
- Le respect de l'intégrité des fonds : on ne rajoute rien, on ne soustrait rien ;
- Le respect de l'ordre originel des dossiers : lorsqu'il est possible de le conserver ou de le reconstituer.

Le respect de la provenance implique que le classement des fonds d'archives dépendent de l'organisme qui a produit les documents.

Cela signifie que vous ne trouverez pas au service des Archives municipales de collections sur un thème précis, contrairement aux centres de documentation. Vous pourrez donc consulter les dossiers tels qu'ils ont été produits par les services, au fur et à mesure de leur activité.

Les agents du service des Archives municipales de Lunéville sont à votre disposition pour vous guider et vous aider dans vos recherches.